

Ngounié/Département de la Douya-Onoye/Mouila/Eaux et forêts...

Quatre agents prêtent serment



Les agents ont prêté serment devant...



... le président du tribunal, Linda Andeme Edjo Ndong...



... et le représentant du ministère public, Afana Allogo.

Félicien NDONGO
Mouila/Gabon

"JE le jure et promets de bien remplir loyalement et avec exactitude et fidélité mes fonctions dans le respect des lois et règlements en vigueur, et d'observer en tout temps les devoirs qu'elles m'imposent, (...)". C'est en ces termes que les agents des Eaux et Forêts Yvette Paya Ndzondzo, Marcy Adama Mouckoussi Lagha, Breth Mboundji Ydih et Rose Bertha Moutsigha, ont récemment prêté serment devant le président du tribunal de première instance de Mouila, Linda Andeme Edjo Ndong, en présence notamment du directeur provincial de cette administration, le colonel Landry Koudji, des autres agents, mais aussi des parents et amis. Le rituel commence avec la lecture, par le greffier en chef, de la décision portant mutation et affectation des agents des Eaux et Forêts,



Les quatre agents des Eaux et Forêts sont ainsi appelés à exercer leurs missions conformément à la loi.

chargés de l'environnement et du développement durable. A leur appel, debout devant le pupitre, main droite levée, tous ont été par la suite renvoyés à l'exercice de leurs fonctions respectives. En vertu de la loi 16/2001 portant Code forestier en République gabonaise. Dans ses réquisitions, le

ministère public a indiqué que cette cérémonie, qui se définit comme une déclaration solennelle faite devant un juge, symbolise l'initiation des concernés au cercle fermé des agents de l'Etat, dotés d'un pouvoir qui les distingue d'autres administrations: celui d'Officier de police judiciaire (OPJ) à compétence spé-

ciale conférée par la loi. Toutefois, a souligné le procureur adjoint, ils ne peuvent exercer ces fonctions qu'après avoir prêté serment devant la juridiction compétente. Et de fait, ils sont placés sous la pleine autorité du parquet. « Ce rituel auquel vous venez librement de vous soumettre doit impérative-

ment opérer une rupture de comportement entre l'agent profane, d'il y a quelques instants, et l'assermenté que vous êtes désormais. Le serment que vous venez de dire marque le début de votre carrière professionnelle. Il n'est pas oisif pour rappeler que si on lie l'animal par le pied, on lie l'homme par sa parole », a prévenu Afana

Allogo. Le serment est donc un engagement solennel de remplir les missions en toute exemplarité et de respecter en tout temps, les règles d'éthique et de déontologie en relation avec celles-ci. C'est pourquoi, a encore averti le représentant du ministère public, en cas « de parjure de leur serment », ces agents seront jugés publiquement. En prenant acte de ces réquisitions, le président du tribunal a, pour sa part, insisté sur l'importance de l'acte symbolique posé par les impétrants, tout en leur rappelant que c'est un signe pour eux de remplir fidèlement leurs fonctions. « A vous qui êtes en charge de constater ces infractions, de vous fier aux lois et règlements que vous venez de citer dans votre serment et de les observer vigoureusement et en tout temps d'exercer vos fonctions d'agents des Eaux et Forêts », leur a conseillé Linda Andeme Edjo Ndong.

... et coopération Gabon-Malaisie

Les opportunités d'affaires évoquées au cabinet du gouverneur

FN.
Mouila/Gabon

LE premier secrétaire d'ambassade de Malaisie au Gabon (avec résidence à Abuja (Nigeria), Mohd Yunus Ibrahim, a récemment été reçu à Mouila par le gouverneur de la province de la Ngounié, Benjamin Banguébe Mayoubi. Accompagné d'une forte délégation, Mohd Yunus a indiqué à l'administrateur provincial qu'il a rencontré, à Libreville, plusieurs autorités gabonaises dans le cadre du renforcement des liens de coopération bilatérales entre nos deux pays. Le Gabon et la Malaisie, a-t-il précisé, entretiennent de très bonnes relations. Pour preuve, le voyage que le président de la République devait effectuer en octobre dernier, mais qui n'a pu avoir lieu pour raisons de maladie de ce dernier. Aussi, a-t-il sou-



Le gouverneur de la Ngounié, Benjamin Banguébe Mayoubi, écoutant...

haité sa prompte guérison. Le diplomate malaisien a d'ailleurs mis à profit son séjour à Mouila pour rencontrer ses compatriotes présents dans la filière bois. Notamment ceux qui opèrent dans le canton Dikoka avec Wood industrie Gabon. Il existe d'autres opportunités d'affaires qui intéres-

sent les entreprises malaisiennes. On cite les secteurs tels que le pétrole, l'eau et d'autres domaines économiques. « Le Gabon représente un pays stratégique en termes d'investissement. Nous profitons de notre passage dans votre province pour vous féliciter et encourager nos compatriotes qui exercent déjà

dans votre province », a dit Mohd Yunus Ibrahim. Non sans évoquer quelques réalisations sociales en faveur des populations du village Mokabo, à environ 25 km de Mouila, où l'une des entreprises exploite le site. A son hôte, le gouverneur de la Ngounié, Benjamin Banguébe Mayoubi, s'est

dit honoré de cette présence qui traduit à suffisance l'excellence des relations entre nos deux pays. La présence malaisienne ne souffre d'aucun problème avec l'administration en général. Seul bémol, a-t-il expliqué, le mécontentement des populations du cru sur l'absence et/ou la

promptitude des réalisations sociales à caractère communautaire. Ce, à la suite de promesses parfois non tenues faites par les opérateurs malaisiens. D'où la colère des villageois, qui attendent les retombées des activités des sociétés malaisiennes, a clairement signifié M. Banguébe à ses hôtes.



...le premier secrétaire d'ambassade malaisienne, Mohd Yunus Ibrahim et sa délégation.

Photo : Félicien Ndong

Photo : Félicien Ndong